JEUDI 22 MARS 1917 — 114e ANNEE — N° 80

LE NUMERO 5 CENTIMES

Le Mémorial DES PYRENÉES

LE NUMERO 5 CENTIMES

ORGANE DE DÉFENSE SOCIALE ET RELIGIEUSE

Abonnements | Pau et Basses-Pyrénées..... Trois mois, 6 fr. Six mois, 11 fr. Un an, 22 fr. Autres Départements et Colonies..... 6 fr. 50 — 13 — 24 — Etranger..... 10 — 20 — 38 — Les abonnements sont payables d'avance

RÉDACTION-ADMINISTRATION PAU, 2, PLACE DU PALAIS-DE-JUSTICE, 2, PAU BORDEAUX, 43, RUE PORTE-DIJEAUX, 43, BORDEAUX

Publicité | Annonces judiciaires, 20 c. la ligne. Annonces ordinaires, 25 — Réclames (3e page) 40 c. la ligne. Chronique locale, 50 — LES ANNONCES SE TRAITENT A FORFAIT TÉLÉPHONE 0.07 L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et la partie financière. Les Annonces sont reçues à PAU et à BORDEAUX dans nos bureaux; à PARIS et en province dans les agences

Les Principaux Faits du 965e Jour de la Guerre

La déclaration ministérielle a été lue à la Chambre et au Sénat.

Les Etats-Unis hâtent les préparatifs de guerre et plus spécialement la construction de nouveaux « anti-sous-marins ». 500,000 miliciens sont mobilisés.

Les Etats-Unis ont décliné la proposition du Mexique tendant à imposer la paix.

Deux Grands Mots

Deux mots seulement. En faut-il d'ailleurs davantage pour résumer ce qui se passe, et en France et ailleurs, — et ce qui se passe, n'est pas seulement ce qui se voit et se sait, mais c'est peut-être davantage ce qui, pour un temps encore, demeure inaperçu et ignoré.

Le premier de ces deux mots est : Ébranlement. Oui, ébranlement du monde entier et dans des conditions enchevêtrées, qui seraient génératrices d'une immense anarchie inimaginable si ce vaste bouleversement qui fait s'entrechoquer des éléments de tous genres ne devait aboutir à quelque gigantesque rénovation de l'ordre et de la paix. Ébranlement des peuples et des gouvernements, ébranlement des âmes et des corps, de toutes les énergies. Comme si ne suffisant pas la guerre que les nations se font les unes aux autres et toutes ensemble, voici qu'au sein de chacune d'elles, éclatent des conflits, éclatent des orages. Quelle tempête, en vérité ! Et c'est l'heure où les armées s'ébranlent pour les actions décisives. L'heure aussi où, dans les esprits et les cœurs, de singulières agitations se manifestent, des assentiments inattendus se forment et naissent d'étranges et magnifiques élans enthousiastes. Incomparable et total ébranlement.

Le second mot qui s'impose, c'est celui d'Espérance. Oh ! ne nous illusionnons pas. Les choses n'iront pas toutes seules. Il y a de dures étapes à franchir. L'avance libératrice de nos armées de Picardie est un grand événement, qui nous émeut et nous réconforte. On est remué au plus intime à sentir tant d'Italie de la terre héroïque et si chère de la Patrie, dégagée du poids d'un ennemi qui n'a pas un seul instant atténué sa frénésie et son ignominie. Mais l'immonde et cruelle Bête lira encore du mal, que l'on traque de tous côtés. Armons nos cœurs contre toutes les éventualités possibles. Le plus sûr moyen de les éviter, est d'exaltar en nous, en les portant aussi haut que possible, la fierté et l'espérance françaises. De splendides raisons nous donnent ces deux sentiments. L'espérance et la fierté nationales peuvent-elles être, à certaines minutes troublées par certains spectacles venus d'en bas ? Certes ! Mais, alors, haut les cœurs et les regards ! De ces régions mystérieuses où agissent tant de forces dont c'est moins que jamais l'heure de douter, descendent sur nous des espoirs qui ne seront pas déçus.

Rendons-nous dignes de jour en jour davantage de la rénovation mondiale qui s'opère et dont la France sera le plus éminent acteur, selon le mot de l'Apôtre, « rejetons les œuvres de ténèbres et revêtons-nous des armes de lumière ». Ces armes s'appellent la Foi, l'Espérance, la Charité, c'est-à-dire le don absolu, la totale mise en œuvre de notre cœur, de notre âme et de notre volonté.

Paul COURCOURAL.

L'Avance de l'Heure

Le « Journal officiel » publie le décret relatif à l'avance de l'heure dans la nuit du 24 au 25 mars. A vingt-trois heures, l'heure légale sera avancée de soixante minutes. L'heure normale sera rétablie le 7 octobre.

Les Evenements de Russie

APPEL DU GOUVERNEMENT A L'ARMÉE

Petrograd, 20 mars.

Le gouvernement a lancé un appel à l'armée, disant que le peuple ne pourra mener à bonne fin la réorganisation de sa vie intérieure, qu'à la condition qu'il soit bien défendu contre l'ennemi du dehors.

Le gouvernement fit qu'il est persuadé que l'armée, pénétrée de cette vérité, maintiendra intacte sa puissance, sa solidarité, sa discipline et fera tout son possible pour mener la guerre à une fin victorieuse.

Cet appel est signé du président du Conseil, du prince Lvoff et du ministre de la guerre Goutchkoff.

LE TELEGRAMME-CIRCULAIRE MILIOUKOFF

Berne, 21 mars.

Dans le texte du télégramme-circulaire adressé par M. Milioukoff aux représentants de la Russie, tel que l'agence Wolff le publie (« Gazette de Francfort » du 19) manque tout le passage consacré à la guerre, où s'exprime la volonté du gouvernement de poursuivre la lutte jusqu'au bout.

UN GRAND EMPRUNT RUSSE

Petrograd, 21 mars.

Le ministre des finances, M. Terestchenko, a demandé de remettre en liberté l'ancien ministre des finances, M. Bark, voulant qu'il puisse s'entretenir avec lui d'égal à égal, et non comme prisonnier, d'importantes questions financières. Le ministre des finances a préparé l'organisation d'un grand emprunt dit : « l'emprunt de la liberté ».

La Chine et l'Allemagne

LES NAVIRES ALLEMANDS INTERNES

Changhaï, 21 mars.

On a trouvé à bord de trois navires allemands saisis le 14 mars, des bombes destinées à les faire sauter, mais la perspicacité des Chinois et la rapidité avec laquelle ils ont consigné les navires ont empêché que le projet fut mis à exécution. Les Chinois ont déclaré les Allemands déchus du droit de l'extraterritorialité en Chine, y compris Changhaï. Tous les Allemands doivent se faire inscrire et sont justiciables des tribunaux chinois.

—o—

UNE CANONNIERE ALLEMANDE SAUTE

Hong-Kong, 21 mars.

La canonnière allemande « Tsing-Tau » a sauté et a coulé sur le Whampoa.

Nouvelle Lettre du cardinal Mercier

Le Havre, 21 mars, matin.

On vient de recevoir le texte de la nouvelle lettre pastorale du cardinal Mercier, datée de la fête de l'apparition de Notre-Dame de Lourdes, 11 février 1917 et intitulée : « Courage, mes frères. Paroles d'exhortation morale et chrétienne ».

La première partie, traite de la grandeur morale de la nation belge; la seconde, de la grandeur chrétienne et la vie vertueuse.

La première partie est particulièrement émouvante. En voici un extrait :

« Nos compatriotes exilés qui portent en silence, le poids de leur isolement, servent eux aussi du mieux qu'ils peuvent, la patrie belge comme la servent toutes ces âmes qui, soit derrière les murs des cloîtres, soit dans le recueillement du foyer domestique, prient, pleurent, peinent, dans l'attente du retour des absents et de notre commune délivrance.

» Nous avons écouté la voix puissante des épouses et des mères, à travers leurs sanglots, elles supplient Dieu de soutenir le courage et la fidélité à l'honneur, de leurs maris et de leurs fils emmenés de force dans les usines de l'ennemi. On les a entendus, ces vaillants, ramasser à leur départ, leurs énergies pour donner du cœur à leurs camarades, pour entonner dans un effort suprême, le chant national.

» Nous les avons vus à leur retour, pâles, décharnés, ruines humaines. Tandis que nos yeux inondés de larmes, cherchaient leurs regards éteints, nous nous inclinions profondément devant eux car ils nous révélaient sans s'en douter, un aspect nouveau, inattendu, de l'héroïsme national.

» Est-il, après cela, nécessaire de vous prêcher la vaillance ?

» Certes, au tableau que je viens d'esquisser, il y a des ombres : il s'est produit çà et là, parmi les autres, des faiblesses dont nous avons à rougir. Je ne vise pas en ce moment, que l'on n'entende bien, la poignée d'ouvriers qui, mus par les privations, rudis par le froid, broyés de coups, qui ont finalement laissé échapper de leurs lèvres, des paroles de soumission, il y a des limites à l'énergie humaine. Je vise à regret, ces quelques félons qui se prêtent au rôle lucratif de délateurs, dénonciateurs et d'espions, ou ces quelques ouvriers qui n'ont pas honte de spéculer sur la misère de leurs compatriotes.

» Heureusement dans le recul de l'histoire, ces taches s'estompent et il ne restera pour l'éducation des générations futures, que le spectacle grandiose d'un peuple de 7 millions d'âmes qui, non seulement dans un élan unanime, au soir du 2 août, n'a pas voulu qu'on discutât un instant son honneur, mais durant trente mois de souffrances morales et physiques toujours grandissantes, sur les champs de bataille, dans les prisons militaires et civiles, en exil, sous une domination de fer, demeure imperturbablement maître de soi et ne s'est pas encore une seule fois, laissé aller à dire : « C'en est trop, c'en est assez ! »

Le Nouveau Ministère

LES DECRETS

Paris, 21 mars, matin.

Le « Journal officiel » publie les décrets portant nomination des nouveaux membres du gouvernement :

Les deux décrets nommant M. Alexandre Ribot, ministre des affaires étrangères et président du Conseil, sont ainsi conçus :

Le président de la République française décrète :

Article premier. — M. Alexandre Ribot, sénateur, est nommé ministre des affaires étrangères en remplacement de M. Aristide Briand, dont la démission est acceptée.

Art. 2. — Le président du Conseil, ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 20 mars 1917.

R. POINCARE.

Par le président de la République, le président du Conseil, ministre des affaires étrangères,

Aristide BRIAND.

Le président de la République française décrète :

Article premier. — M. Alexandre Ribot, sénateur, ministre des affaires étrangères, est nommé président du Conseil des ministres, en remplacement de M. Aristide Briand, dont la démission est acceptée.

Art. 2 — Le président du Conseil, ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 20 mars 1917.

R. POINCARE.

Par le président de la République, le président du Conseil, ministre des affaires étrangères,

Aristide BRIAND

Suivent les décrets concernant les autres ministres et sous-secrétaires d'Etat. Il y est stipulé que :

M. Violette, ministre du ravitaillement général et des transports maritimes, a dans ses attributions, tout ce qui concerne l'achat et le transport des vivres et des denrées de toute nature, ainsi que leur répartition aux armées et à la population civile.

M. Bourgeois, ministre du travail et de la prévoyance sociale, est chargé de la présidence du Comité interministériel pour aider à la reconstitution des régions envahies ou atteintes par les faits de guerre.

M. Denys Cochin, sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, est spécialement chargé de la coordination des divers services publics qui assurent la restriction du commerce et des approvisionnements de l'ennemi (blocus).

M. Clémentel, sous-secrétaire d'Etat au ministère des travaux publics, est spécialement chargé des services des transports.

M. Breton, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'armement et des fabrications de guerre, est spécialement chargé du service des inventions intéressant la défense nationale.

M. Loucheur, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'armement, est spécialement chargé du service des fabrications de guerre.

M. Besnard sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, est chargé, sous l'autorité du ministre, de l'administration générale de l'armée.

M. Daniel Vincent, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, est chargé de l'aéronautique militaire.

Notre progression continue
Nous prenons de nouveaux villages

Les Communiqués Officiels

Communiqué du 20 Mars (23 heures)

DE LA SOMME A L'AISNE, NOS TROUPES, TOUT EN REALISANT DE NOUVEAUX PROGRES, ONT PROCEDE A L'OCCUPATION DE LA ZONE RECONQUISE.

AU NORD DE LA SOMME, NOTRE CAVALERIE A POUSSE JUSQU'AUX ENVIRONS DE ROUPY, A SEPT KILOMETRES ENVIRON DE SAINT-QUENTIN, OU ELLE A DONNE LA CHASSE A DES PATROUILLES DE CAVALERIE ALLEMANDE.

AU NORD-EST DE CHAUNY, NOTRE INFANTERIE A OCCUPE TERGNIER DANS LA JOURNEE ET FRANCHI LE CANAL DE SAINT-QUENTIN.

QUELQUES ESCARMOUCHES ASSEZ VIVES AVEC DES DETACHEMENTS ENNEMIS SE SONT TERMINEES A NOTRE AVANTAGE.

AU COURS DE CETTE POURSUITE DE PLUSIEURS JOURS, NOUS N'AVONS SUBI SUR TOUT L'ENSEMBLE DU FRONT QUE DES PERTES INSIGNIFIANTES.

PARTOUT SUR NOTRE PASSAGE, NOUS AVONS PU CONSTATER LES PREUVES D'UN VANDALISME SYSTEMATIQUE. — LES DESTRUCTIONS ACCOMPLIES PAR L'ENNEMI N'ONT LA PLUPART DU TEMPS AUCUNE UTILITE MILITAIRE. CETTE APRES-MIDI MEME, NOS AVIATEURS ONT SIGNALE QUE LES RUINES HISTORIQUES DU CHATEAU DE COUCY AVAIENT ETE DETRUITES PAR UNE EXPLOSION.

EN EVACUANT NOYON, L'ENNEMI A EMMENE DE FORCE CINQUANTE JEUNES FILLES DE QUINZE A VINGT-CINQ ANS.

JOURNEE RELATIVEMENT CALME SUR LE RESTE DU FRONT.

Communiqué à la Presse du 21 Mars (15 heures)

SUR LA ROUTE DE HAM A SAINT-QUENTIN, ESCARMOUCHES ENTRE NOS CAVALIERS ET DES DETACHEMENTS ENNEMIS.

A L'EST DE HAM, NOS TROUPES ONT BRILLAMMENT ENLEVE, HIER, EN FIN DE JOURNEE, LE CHATEAU ET LE VILLAGE DE JUSSY, MALGRE UNE VIVE DEFENSE DE LA GARNISON.

AU SUD DE CHAUNY, NOUS OCCUPONS LA LIGNE GENERALE DE L'AILETTE. TOUTES LES POSITIONS ATTEINTES SONT SOLIDEMENT ORGANISEES.

AU NORD ET AU NORD-EST DE SOISSONS, NOUS AVONS, PENDANT LA NUIT, SERIEUSEMENT PROGRESSE A DROITE ET A GAUCHE DE LA ROUTE DE LAON, ET PRIS UNE DIZAINE DE NOUVEAUX VILLAGES.

SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE, NOUS AVONS PENETRE, AU NORD DE LA FERME DES CHAMBRETTES, DANS UNE TRANCHEE ALLEMANDE, PRECEDEMMENT SOUMISE A NOTRE BOMBARDEMENT, ET NOUS Y AVONS TROUVE DE NOMBREUX CADAVRES ENNEMIS.

DES COUPS DE MAIN SUR NOS PETITS POSTES, AU SUD-EST DE TAHURE, AU BOIS D'AILLY ET DANS LA REGION DE LIMAY, ONT COMPLETEMENT ECHOUE. NOUS AVONS FAIT DES PRISONNIERS.

NUIT CALME SUR LE RESTE DU FRONT.

Le Conflit germano-américain

Vers la Guerre à grands pas

New-York, 21 mars.

LE PRESIDENT VIENT D'ORDONNER LA MOBILISATION DE 500,000 MILICIENS et autorise une dépense de un demi milliard pour l'armement de 2,000 chasseurs de sous-marins, chalutiers, yachts de milliardaires.

Le droit de grève est suspendu

Il a ordonné la mise en chantier de 60 sous-marins et l'aggravation de la surveillance des équipages internés

L'AMBASSADEUR DE CHINE DECLARE QUE SON PAYS SUIVRA LE MOUVEMENT.

L'initiative du président mettra le Congrès devant une situation de fait : toute l'Amérique debout pour la lutte contre les pirates.

Convocation immédiate du Congrès américain

WASHINGTON, 21 MARS.

LE CABINET, REUNI SOUS LA PRESIDENCE DE M. WILSON, A DEMANDE LA CONVOCATION D'URGENCE DU CONGRES. ON CROIT SAVOIR QUE CETTE DECISION A ETE PRISE A L'UNANIMITE ET QUE LE CONGRES SE REUNIRA DEMAIN.

MISSION MILITAIRE FRANÇAISE AUX ETATS-UNIS

Washington, 21 mars.

UNE MISSION COMPOSEE D'OFFICIERS FRANÇAIS, A ETE ENVOYEE AUX ETATS-UNIS. ELLE EST SPECIALEMENT CHARGEE DE L'INSTRUCTION MILITAIRE DES ETUDIANTS.

UNE MISSION D'OFFICIERS AMERICAINS SE TROUVE ACTUELLEMENT SUR LE FRONT FRANÇAIS, POUR S'INITIER AUX PRATIQUES DE LA GUERRE ACTUELLE.

LES PREPARATIFS DE GUERRE AUX ETATS UNIS

New York, 21 mars.

Le département de la marine a invité les chantiers de constructions navales, outillés pour la construction de petits bateaux, à dire le nombre des anti sous-marins qu'ils peuvent construire dans le plus bref délai. On a commandé la construction de 200 navires en supplément des 200 ou plus qui seront commandés aux chantiers privés.

Les arsenaux de New-York et de la Nouvelle-Orléans ont déjà reçu commande de 64 anti sous-marins.

L'HEURE N'EST PAS PROPICE POUR LA PAIX

Washington, 21 mars.

La réponse des Etats-Unis au Mexique déclare qu'ils déclinent la proposition tendant à ce que les neutres se concertent pour imposer la paix à l'Europe en empêchant les exportations aux belligérants. Les Etats-Unis estiment que l'heure n'est pas propice pour la paix. D'autre part, l'Allemagne a cherché à entraîner le Mexique et le Japon dans une guerre contre les Etats-Unis. Enfin, l'embargo sur le commerce des belligérants serait une infraction à la neutralité et au droit des gens.

L'Avance franco-britannique

Nos avant-gardes à 7 kilomètres de Saint-Quentin

LA JOURNÉE DU 20 MARS

Le communiqué français de ce soir contient un réquisitoire qui mettra le comble à l'indignation de tous les gens qui ont gardé le respect humain. Il s'exprime ainsi :

« En évacuant Noyon, l'ennemi a emmené de force cinquante jeunes filles de quinze à vingt-cinq ans. Partout sur notre passage, nous avons pu constater les preuves d'un vandalisme systématique. Les destructions faites par l'ennemi n'ont, la plupart du temps, aucune utilité militaire. Cette après-midi même, nos aviateurs ont signalé que les ruines historiques du château de Coucy avaient été détruites par une explosion. »

Notre avance sur ce point est notable; nos patrouilles d'avant-garde se trouvent actuellement devant Ognes, à hauteur de La Fère. Nous sommes en ce point directement au sud de Saint-Quentin, alors que nos avant-gardes sont arrivées au sud-ouest de la ville à Roupy, dont la grande ville n'est distante que de sept kilomètres.

Notre cavalerie a eu [illegible] en cette région des combats qui ont tourné à notre avantage avec des pertes [illegible] de cavalerie allemande.

En résumé, alors que notre [illegible] et nos débarquements heurés d'avant-garde ont réalisé de nouveaux progrès la nuit dernière il est vrai par le mauvais temps et par la résistance des arrière-gardes ennemies qui paraissent prendre d'autre dernières, le gros de nos forces a procédé à l'occupation de la zone reconquise, opération qui s'est poursuivie, bien que les [illegible] de l'ennemi la rendent très difficile, d'une façon méthodique.

Ainsi, notre front a réellement été porté en certains endroits à plus de trente-cinq kilomètres en avant des positions que nos occupions le 15 mars 1917.

Des opérations d'aujourd'hui, il convient de retenir que outre l'occupation par nous de Tergnier, nos troupes ont même franchi, dans le cours de la journée, le canal de Saint-Quentin. C'est un obstacle que l'ennemi aurait pu songer à utiliser et il faut nous féliciter qu'il soit maintenant derrière nos troupes.

Ce qui est magnifique, c'est qu'au cours de cette chasse qui dure depuis bientôt cinq jours, nous avons libéré dans les départements de l'Oise et de la Somme, plusieurs milliers de kilomètres carrés de terrain, plus de deux cents communes, ramené au foyer français plus de vingt mille habitants, en ne subissant que des pertes insignifiantes.

Mais il est peu probable que nous devions nous attendre dorénavant à recueillir aussi facilement les fruits de la victoire de la somme parce qu'il est vraisemblable que les forces franco-anglaises ne tenteront pas de se heurter au gros des troupes allemandes, sur la fameuse position Hindenburg. Mais il convient toujours de ne faire aucun pronostic.

A TERGNIER

Paris, 21 mars.

En arrivant à Tergnier, où la Compagnie du Nord possède de grands ateliers et des [illegible] nos troupes ont [illegible] la [illegible] phénomène. Tout avait été détruit à la dynamite.

Sur le front britannique

LONDRES, 20 MARS. — OFFICIEL

23 mars, 20 h. 50.

En dépit des conditions atmosphériques moins favorables, nous avons de nouveau réalisé aujourd'hui, une avance considérable sur la majeure partie de notre front de progression. Au sud d'Arras, quatorze nouveaux villages sont tombés entre nos mains. Nos troupes ont actuellement dépassé la ligne Camizy-Estrées en Chaussées, Hurtus-Velus-Saint-Léger.

Une contre-attaque ennemie au sud d'Arras, a été rejetée par nos feux de mitrailleuses.

Un coup de main exécuté avec succès, la nuit dernière, au nord-est de Neuville-Saint-Vaast, nous a permis de ramener des prisonniers.

Nos pilotes ont fait hier, avec d'excellents résultats, des bombes sur un important dépôt de munitions.

Au cours de combats aériens, un appareil allemand s'est abattu en flammes; deux autres ont été contraints d'atterrir, entièrement désemparés. Trois des mêtres ne sont pas rentrés; deux d'entre eux, ont été abattus par les canons spéciaux.

La Déclaration ministérielle

Jusqu'à la victoire avec le dessein de recouvrer les provinces perdues et d'imposer les réparations qui nous sont dues.

Le Gouvernement a entière confiance dans les Chefs de nos armées.

Paris, 21 mars.

Voici le texte de la déclaration ministérielle lue aujourd'hui, à la Chambre, par M. Ribot, président du conseil, ministre des affaires étrangères, et au Sénat, par M. Viviani, garde des sceaux :

Messieurs,

Après trente-deux mois, nous sommes entrés dans une période décisive de cette terrible guerre où nous avons été entraînés par une agression sans excuse et que nous sommes résolus à mener avec la dernière vigueur jusqu'à la victoire; non, comme nos ennemis, dans un esprit de domination et de conquête, mais avec le ferme dessein de recouvrer les provinces qui nous ont été autrefois arrachées, d'obtenir les réparations et les garanties qui nous sont dues et de préparer une paix durable, fondée sur le respect des droits et de la liberté des peuples.

Nous assistons, en ce moment, à un premier recul des armées ennemies, sous la pression de nos admirables troupes et de celles de nos alliés, et nous saluons avec émotion la délivrance d'une partie du sol de notre pays, trop longtemps souillée par l'invasion. Bien que ce recul ne soit sans doute que la préface de nouvelles et rudes batailles où l'ennemi épuisera ses derniers efforts, la France sent sa confiance prendre un nouvel élan devant ces résultats de notre inébranlable fermeté et des habiles préparations stratégiques des chefs de nos armées.

LA QUESTION DU HAUT COMMANDEMENT

La question du haut commandement, qui a donné lieu à tant de débats, se trouve définitivement réglée de la manière la plus simple. Le gouvernement, qui a la direction politique de la guerre sous le contrôle des Chambres, est maître de tout ce qui concerne l'organisation et l'entretien de nos armées. Il est l'organe nécessaire des relations avec les gouvernements alliés, pour assurer un parfait accord de l'action combinée des armées. Il veille à ce que ses prérogatives, qui sont les conditions de sa responsabilité, ne reçoivent aucun amoindrissement; mais, lorsqu'il a choisi le chef qui doit conduire nos troupes à la victoire, il lui laisse une complète liberté pour la conception stratégique, la préparation et la direction des opérations.

C'est ainsi que le gouvernement comprend son rôle et ses devoirs, et il est heureux de saisir l'occasion d'affirmer son entière confiance dans les chefs et les commandants de nos armées, en même temps qu'il renouvelle, au nom du pays, l'expression de sa reconnaissance envers les troupes qui supportent, avec stoïcisme et bonne humeur, les rudes fatigues de cette guerre de tranchées et donnent en toute circonstance d'inoubliables exemples d'entrain, de vaillance et d'héroïsme.

LE GOUVERNEMENT ET LE PARLEMENT

L'harmonie ne doit pas exister seulement entre le gouvernement et le haut commandement, mais aussi et surtout entre le gouvernement et les Chambres dépositaires de la volonté nationale. Le gouvernement ne peut rien sans elles et, de leur côté, les Chambres épuiseraient inutilement leur énergie si elles ne l'exerçaient pas pour donner au gouvernement toute sa force. Nous savons tout ce que nous devons à la précieuse collaboration de vos commissions et aux heureuses initiatives qu'elles ont souvent prises. Le pays ne l'ignore pas, et il veut qu'entre le gouvernement et les Chambres s'établisse une étroite union, procédant d'une mutuelle confiance et du constant souci de la part du gouvernement d'apporter dans ses relations avec les Chambres la plus entière franchise et le sincère désir d'éviter tous les malentendus.

LA CENSURE

Dans ses rapports avec la presse, qui a pour rôle d'éclairer et de soutenir l'opinion, le gouvernement doit se servir avec fermeté du pouvoir que la loi lui donne pour supprimer les fausses nouvelles, les informations tendancieuses qui seraient de nature à égarer les esprits. Il doit arrêter les campagnes qui auraient manifestement pour objet de discréditer nos institutions républicaines ou de pousser à la dissolution des forces de la Défense nationale; mais il veillera à ce que la liberté de discussions soit respectée et préférera des critiques même injustes à ce mol optimisme qui ne peut qu'énerver les énergies de la nation.

LA COORDINATION DES EFFORTS

Il faut aussi, pour vaincre, coordonner de plus en plus l'action des membres du gouvernement, obtenir à tous les degrés l'exécution fidèle et rapide de leurs ordres. Surtout en temps de guerre, une pensée directrice et une action toujours en éveil, sont indispensables pour faire converger vers le but commun, les efforts multiples des services publics et les initiatives des citoyens jaloux de travailler à la défense nationale.

Si, à l'intérieur, cette direction est nécessaire il n'est pas moins indispensable de maintenir et de fortifier l'unité de vues et d'action qui existe heureusement entre nous et tous nos fidèles alliés. La victoire dépend de l'énergie que nous mettrons à rassembler nos forces et à nous en servir dans un effort bien concerté et conduit sur tous les fronts avec la même vigueur.

Nos effectifs, unis à ceux de nos alliés, sont supérieurs à ceux de nos ennemis.

NOUS LUTTONS A ARMES EGALES

Les moyens matériels, qui nous ont fait cruellement défaut au début de la guerre, nous permettent aujourd'hui de lutter à armes égales et aussi longtemps qu'il le faudra. Ce que nous avons de plus que nos ennemis, c'est le sentiment que nous défendons la cause du droit et de la civilisation.

Ce qui fait notre force, c'est que nos alliances ne sont pas fondées uniquement sur des intérêts, mais qu'elles se sont vivifiées par un idéal commun, par cet esprit de liberté et de fraternité que la Révolution française a eu l'immortel honneur de proposer au monde et qui, en devenant partout en Europe une réalité, sera une des meilleures garanties de la paix entre les peuples qu'appelait récemment de ses vœux le président de la grande République américaine, et une des conditions de l'organisation de la société des nations.

UN SALUT A LA NOUVELLE RUSSIE

Nous saluons le travail d'émancipation qui s'accomplit chez le noble peuple auquel nous unit une alliance déjà vieille de plus d'un quart de siècle, et nous souhaitons de tout notre cœur que le développement des institutions représentatives, fondées sur la souveraineté populaire, puisse s'y achever sans violence et sans troubles profonds pour servir d'exemples aux autres nations.

LA SITUATION FINANCIERE ET ECONOMIQUE

La situation de nos finances appelle votre plus sérieuse attention, aussi bien que l'état de nos approvisionnements et la faculté de les renouveler pendant la guerre et après la cessation des hostilités.

S'il ne faut pas regarder aux dépenses qui contribuent à la Défense nationale, il est indispensable de réduire ou même de supprimer toutes les dépenses superflues.

C'est à cette condition seulement que les finances publiques, qui ont supporté jusqu'à ce jour sans fléchir l'effort sans précédent qui leur a été demandé, peuvent se maintenir jusqu'à la fin de la guerre et garder pour l'avenir leur élasticité.

Des impôts nouveaux seront nécessaires pour faire face aux intérêts de nos emprunts: nous les établirons dans l'esprit de justice et en même temps de hardiesse qui convient à une société démocratique comme la nôtre.

Ce sont surtout nos paiements à l'étranger qui éveillent nos plus sérieuses préoccupations. Il faudra, de toute nécessité, les réduire, sans porter aucun préjudice à la défense nationale. Un décret sera soumis à votre approbation pour interdire les importations qui ne sont pas indispensables et améliorer notre balance commerciale.

Le pays, conscient des sacrifices qu'exige une guerre aussi longue, les acceptera de bon cœur. Il sait qu'on peut vivre en temps de guerre comme en temps de paix et qu'il y a, même en dehors de la nécessité, une convenance morale à éviter tout gaspillage et tout étalage de luxe pendant que nos soldats souffrent et meurent pour le pays.

Nous voulons qu'un inventaire exact, méthodique, constamment tenu à jour de toutes nos ressources et de tous nos moyens d'importation permette de rassembler en une organisation rationnelle les mesures que réclame l'alimentation nationale. Nous nous efforcerons de développer par tous les moyens la production de notre sol.

La situation n'est pas inquiétante mais c'est à condition que nous sachions nous imposer à temps les restrictions que commande une sage prévoyance.

LE CONCOURS DU PAYS

La politique de guerre est un ensemble dont toutes les parties se tiennent et qui procède partout du même esprit. Pour la pratiquer avec efficacité, nous avons besoin du concours du pays. On ne lui a jamais fait appel en vain, quand on lui parle avec franchise.

Il a donné, depuis le début de la guerre, des exemples qui répondent de sa constance pour aller jusqu'au bout des sacrifices que la guerre exigera de lui.

Nous devons lui continuer notre confiance, comme il nous maintiendra la sienne, et la justice de la nation ne sera pas avare pour cet admirable peuple de paysans et d'ouvriers quand, ayant déposé les armes du combat, il reprendra les outils du travail.

LE PARTI DE LA FRANCE

Pour nous, Messieurs, qui avons une tâche redoutable à accomplir, nous avons besoin de tout votre appui. Nous vous demandons de nous l'accorder. Nous ne connaîtrons qu'un parti, celui de la France, et nous n'aurons au cœur qu'une ambition, celle de nous montrer dignes de l'héroïsme de nos armées et de l'admirable tenue morale du pays, au milieu des plus redoutables épreuves qu'il ait jamais traversées.

Ce que dit la Presse

LA « LIBRE PAROLE »

« Que le cabinet Ribot ait une ligne de conduite bien nette et qu'il s'y tienne qu'avant mesuré la longueur du chemin, il arrête les moyens de le parcourir sans encombre et qu'il s'applique sans relâche à les mettre en œuvre, voilà ce qu'avec la France tout entière, nous demandons, voilà dans quelles conditions nous pourrons prêter notre appui au ministère. Mais nous ne saurions tolérer un gouvernement qui n'en serait pas un et abandonner les rênes du pouvoir entre des mains débiles ou à des positions en désaccord sur la route qu'il convient de suivre. Nous connaissons quelques unes des conditions essentielles de la victoire, celles qui dépendent des ministres; nous n'admettrions pas que dans une nation aussi riche en talent, on prétende maintenir au pouvoir des incapables ou des poursuivants ! »

LA « VICTOIRE »

« C'est sur une ligne qui va approximativement de Cambrai à Laon, que l'ennemi va se retrancher. Ses nouvelles lignes couvriraient Cambrai. Elles suivraient la vallée supérieure de l'Escaut, puis le canal de Saint-Quentin, qui unit l'Escaut supérieur au cours supérieur de la Somme. De là, la nouvelle ligne ennemie gagnerait Saint-Quentin, puis La Fère et Laon. La partie La Fère et Laon est sur une falaise dominant la plaine couverte en avant par la forêt de Saint-Gobain. Elle constituerait la partie la plus redoutable de cette nouvelle ligne, celle qu'on aurait intérêt à déborder et à tourner au nord ou au sud, au lieu de l'aborder de front. »

Dépêches de la veille

Les Evénements de Russie

Le grand-duc Nicolas

Londres, 20 mars.

On mande de Pétrograd au « Times » que le gouvernement provisoire a été obligé de faire des concessions aux sentiments révolutionnaires.

Lorsque le tsar abdiqua, il désigna le grand-duc Nicolas comme généralissime. Malgré la popularité de celui-ci, le gouvernement provisoire jugea nécessaire d'annuler cette nomination pour mettre fin à une propagande malveillante et décréter que le commandement suprême ne serait pas exercé par un membre de la famille des Romanoff.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Petrograd, 20 mars.

En attendant la décision que prendra l'Assemblée constituante devant la renonciation du grand-duc Michel, le gouvernement provisoire est investi des pouvoirs souverains. On croit dans les milieux gouvernementaux que les élections pourraient avoir lieu dans un délai de deux mois.

LE COMITE MIXTE REVOLUTIONNAIRE

Petrograd, 20 mars.

Le comité mixte d'ouvrier et de soldats qui est installé au palais de Tauride, où il siège en permanence s'est augmenté rapidement : il compte aujourd'hui 1 600 membres à raison d'un délégué par 1 000 ouvriers ou par compagnie. Ce comité demande la réunion très prochaine d'une Assemblée constituante, espérant qu'elle proclamera la République. Il exige l'éloignement de tous les Romanoff.

AIDE DE BANQUIERS RUSSES

Petrograd, 20 mars.

Le ministre de la justice a reçu la somme de cinq millions de francs de banquiers russes pour les premiers secours à donner aux réfugiés russes exilés et qui ont été invités à retourner dans leur patrie.

Le Conflit germano-américain

L'ETAT DE GUERRE ENTRE LES ETATS-UNIS ET L'ALLEMAGNE COMMENCERA-T-IL AUJOURD'HUI ?

Washington, 20 mars.

On considère aujourd'hui dans les milieux politiques que la guerre est devenue inévitable. Les hauts fonctionnaires de la Maison Blanche déclarent que le président Wilson convoquera d'ici quelques jours le Congrès en session extraordinaire et fera une déclaration formelle et définitive sur l'attitude des Etats-Unis vis-à-vis de l'Allemagne.

On croit que dans cette déclaration, M. Wilson reconnaîtra officiellement que la situation actuelle constitue véritablement l'état de guerre sans déclaration.

Le département d'Etat se refuse à toute communication ce qui confirme amplement la gravité de la situation.

Le Congrès doit se réunir normalement le 16 avril. Une session extraordinaire serait donc nécessaire pour sanctionner les décisions présidentielles. Toutefois, il se pourrait que M. Wilson se déterminât pour une action immédiate en se réservant de notifier le 16 avril au Congrès, que l'état de guerre entre les Etats-Unis et l'Allemagne a commencé d'exister le 20 mars.

On considère également comme très significatif que cinquante mille hommes de la garde nationale fédérale, qui revenaient du Mexique n'ont pas été licenciés, mais sont maintenus sous les armes.

LES CHASSEURS AMERICAINS DE SOUS-MARINS

Londres, 20 mars.

Le correspondant des « Daily News » à Washington télégraphie que le ministère de la marine a commandé hier deux cents navires chasseurs de sous-marins et que cent usines ont reçu l'ordre d'en construire immédiatement deux chacune.

Ces bateaux auront 110 pieds de longueur, seront actionnés par des moteurs et armés de canons d'un calibre plus gros que ceux des plus grands sous-marins allemands. Leur action sera effective, dans un reste rayon. D'autre part, des milliers de canots automobiles seront mobilisés et chargés de protéger les côtes.

LE TORPILLAGE DU « VIGILANCIA »

Le steamer américain « Vigilancia » torpillé sans avertissement préalable coula en sept minutes. Quinze membres de l'équipage, dont sept Américains, furent noyés, pendant que les canots étaient mis à la mer. Le torpillage eut lieu vendredi matin. Les deux canots sont arrivés dimanche. Dans un des deux se trouvait le capitaine. Parmi les noyés on compte le troisième officier et le troisième mécanicien.

La Retraite allemande

LES RECONQUIS DE NOYON

Paris, 20 mars.

M. Noel, sénateur de l'Oise, et maire de Noyon, a passé la journée d'hier dans la cité libérée. Il était accompagné par le préfet de l'Oise et le sous-préfet de Compiègne.

Nos douze mille compatriotes, réunis par les Allemands à Noyon, sont en presque totalité des femmes, des vieillards et des enfants. Les hommes, les jeunes gens, et les jeunes filles ont été emmenés par l'ennemi. Des mesures urgentes ont été prises pour assurer aux populations des régions reconquises les approvisionnements nécessaires et le logement.

L'EXPLICATION ALLEMANDE

Londres, 20 mars.

Les correspondants hollandais à Berlin envoient à leurs journaux des commentaires de source officielle militaire dont voici un résumé :

« L'année dernière il était difficile de se battre sur le front qui attire en ce moment l'attention avec le minimum de troupes que laissaient les deux offensives de Verdun et de Roumanie. La première s'est arrêtée et la Roumanie est abattue. Un nouveau but entre donc en jeu. C'est pourquoi d'accord avec les plans tactiques que nous nous sommes tracés, nous devons abandonner nos premières lignes.

» L'objectif du commandement suprême est d'atteindre le but avec le moins de pertes possibles en hommes. La conquête d'un terrain peut avoir un sens stratégique, mais au regard de la longueur de nos fronts et de l'étendue des territoires ennemis occupés par nous, il n'est pas absolument nécessaire que nous occupions telle ou telle position en avant.

» L'objectif des Allemands est résumé comme suit : Se battre sur le point et au moment choisi par nous, et dans les circonstances les plus favorables. Les autorités militaires allemandes, considèrent comme absolument certain que leur attitude a complètement bouleversé les plans du commandement allié et que les nouveaux buts que celui-ci envisage ont besoin d'un long délai pour l'élaboration de nouveaux plans.

« Le territoire abandonné ne peut représenter une diminution dans les gages que possède l'Allemagne. Le territoire abandonné devient et surtout deviendra, un champ de bataille. C'est pourquoi certaines mesures préparatoires ont été reconnues indispensables. On a détruit ce qui pouvait avoir une importance au point de vue militaire, et l'on a respecté tout ce qui n'importait pas au combat. En d'autres termes le terrain a été préparé avec un grand souci en vue de la bataille. Tous les hommes en âge de combattre qui se trouvaient dans le territoire occupé ont été éloignés et ramenés en arrière. »

UNE DEFINITION IMPREVUE DU VOL

Lausanne, 20 mars.

De la « Post » :

« Le communiqué français déclare que nous avons brûlé et pillé Bapaume. On devrait plutôt nous remercier davoir mis en lieu sûr les objets les plus précieux.

L'OPINION AUX ETATS-UNIS

New-York, 20 mars.

L'opinion publique américaine tenue au courant presque heure par heure, suit avec une attention passionnée les nouvelles de France relatives à la retraite allemande. Tous les journaux s'accordent à déclarer que les résultats obtenus sont dûs à la ténacité des armées franco-anglaises sur le front de la Somme.

Le « Globe » écrit qu'à aucun moment depuis le début de la guerre, la situation n'a été plus brillante, plus encourageante pour les alliés. L'armée turque semble écrasée en Orient et l'armée allemande en battant en retraite sur le front occidental, avoue l'échec définitif de la puissance militaire allemande.

Sur les fronts roumains

20 mars.

Au nord de Dornavatra, nos batteries de lance-mines ont détruit une redoute ennemie sur une hauteur au nord de la chaussée Jacobeny Mestecany. Sur la frontière ouest de la Moldavie, il n'y eut que des actions de patrouille et un faible bombardement d'artillerie. Notre artillerie a bombardé la région à l'ouest du village de Marasti, où l'ennemi travaillait aux tranchées.

Le pont de bois sur la Putna, entre Burca et Vidra, a été détruit par le feu de notre artillerie. L'ennemi a bombardé sur la Putna nos tranchées entre Padurea, Neagra, Radulesti et Movileni, Dejos et sur le Sereth avec l'artillerie lourde, nos positions entre Cotoutong et Mihelea. Il a également bombardé les docks de Galatz, ou cinq personnes ont été blessées.

Deux compagnies ennemies qui travaillaient dans les environs de Maxineni et plusieurs convois qui se dirigeaient vers la Tinul ont été dispersés par le feu de notre artillerie. Notre artillerie lourde a bombardé la gare de Vadeni, Satul, Nemtzesc, et a mis en fuite un bataillon ennemi se dirigeant vers Mihalea.

Deux avions ennemis ont jeté quelques bombes sur Barlad, blessant un prêtre et deux soldats. Nos avions ont chassé à plusieurs reprises les avions ennemis qui tentaient de survoler nos tranchées.

Calme sur le Danube et jusqu'à la mer Noire.

Sur le front italien

Communiqué du Commandement suprême

Rome, 20 mars.

L'activité des deux artilleries a augmenté sur tout le front.

Au cours de la journée d'hier, des actions plus violentes ont eu lieu sur Tonale (val Canonica), dans la zone de Pasubio et sur le plateau d'Asiago, dans le secteur de Tolmino à l'est de Goritzia et sur le Carso.

On signale de vives rencontres de détachement de reconnaissance sur les pentes de Dosso-Cassina.

Au sud de la dépression de Loppio, une de nos patrouilles a occupé les avant-postes ennemis et s'est emparée de munitions et de matériel.

L'activité aérienne a donné lieu à de nombreux combats. Un avion ennemi a été abattu sur le plateau d'Asiago. Les deux aviateurs ont été faits prisonniers.

Le Nouveau Ministère

LES SOUS-SECRETAIRES D'ETAT

Paris, 20 mars, 6 h. 5.

Voici la liste des sous-secrétaires d'Etat :

Guerre : M. R. BESNARD.
Marine marchande : M. NOEL.
Finances : M. METIN.
Santé : M. J. GODART.
Aviation : M. VINCENT.
Beaux Arts : M. DALIMIER.
Travail : M. RODEN.
Blocus : M. DENYS COCHIN.
Inventions : M. BRETON.
Transports : M. CLAVEILLE.
Armements : M. LOUCHEUR.

Il y a un An

Le 22 Mars 1916

Inutiles efforts allemands pour déboucher du bois d'Avocourt; mais l'ennemi prend pied sur le mamelon de Haucourt.

A Londres, réception enthousiaste du généralissime italien Cadorna.

Violents combats dans la région de Riga et du Pripet en Galicie.

En Chine, abandon des projets de restauration monarchique.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir Hémorroïdes, Plaies variqueuses. Maison BUROT, à Nantes.

SOUS-VÊTEMENTS du Docteur RASUREL
BRUCHOT, pl. Nouv. Halle, PAU

Chronique locale et Régionale

Basses-Pyrénées

VACANCES DE PAQUES DANS LES ECOLES PRIMAIRES ELEMENTAIRES EN 1917

Les vacances de Pâques dans les écoles primaires élémentaires du département des Basses-Pyrénées, sont ainsi fixées :

1° Ecoles élémentaires, où il n'a pas été possible de faire participer les élèves aux travaux des champs. — Sortie : le mercredi 4 avril, après la classe du soir; rentrée : le lundi, 16 avril, pour la classe du matin.

2° Ecoles élémentaires, où les élèves ont participé aux travaux des champs ou du jardin scolaire. — Sortie, le samedi, 31 mars, après la classe du soir; rentrée : le lundi, 15 avril, pour la classe du matin.

LA TAXATION DU SUCRE

Un nouvel arrêté préfectoral fixe ainsi à partir du 22 mars, le prix du sucre :

Article premier — A partir du 22 mars 1917, le sucre ne pourra être vendu dans le département à des prix supérieurs à ceux fixés ci-après :

Sucres raffinés, 1 75 le kilo;
Cristallisés, 1 65 le kilo.

Art. 3. — Ces prix seront, en conséquence, seuls appliqués désormais dans les communes du département.

Ils seront affichés aux frais et par les soins des commerçants, de façon très apparente et très lisible, dans tous les endroits où seront mis en vente les produits taxés.

Article 4. — Il est interdit à tout commerçant au demi-gros ou au détail, de subordonner la vente ou la livraison du sucre que désirent ses clients à l'achat, chez lui ou chez un autre commerçant, d'une quantité quelconque de toute autre denrée ou marchandise.

PAU

Conseil municipal. — Voici le résumé de la séance tenue mardi soir par le Conseil, sous la présidence de M. le maire.

M. le maire communique : 1° la correspondance échangée avec M. le maire de Saint-Sébastien sur la récente visite à Pau de la municipalité de cette ville;

2° Lettre de M. le ministre de l'Intérieur répondant au vœu émis par le Conseil au sujet de l'assistance médicale gratuite aux étrangers dont les enfants sont devenus Français;

3° Détail d'une somme de 1,881 fr. 55, ordonnancé sur le crédit des dépenses imprévues;

4° Demande des femmes de service aux écoles maternelles publiques en obtention d'un supplément de salaire;

5° Demande de M. Bonfils, tendant à obtenir le paiement du solde des travaux de construction d'un campanile au pavillon central de la halle de la place de la République;

6° Approbation par M. le préfet des arrêts de la ligne halle-route de Bordeaux, des tramways urbains adoptée le 20 février dernier par le Conseil municipal.

Avis favorable est donné à une délibération de la commission administrative du bureau de bienfaisance portant acceptation d'un legs de 1,000 francs fait à cet établissement par M. Jean-Marie Bordes.

Le Conseil autorise le report sur l'exercice 1917 de divers crédits ou porteurs de crédits de 1916 restés sans emploi et ayant une affectation spéciale.

Il vote un crédit de garantie de 1,500 francs pour la culture de pommes de terre sur les terrains du domaine Sers.

Le Conseil approuve la liquidation de la pension de retraite de M. Adolphe, contrôleur de l'octroi de Pau.

Autorisation est donnée pour le maintien par M. de Castetbajac d'une saillie sur le domaine privé communal.

Le Conseil décide le transfert des bureaux de la police municipale à l'ancien couvent des Ursulines.

M. Brugnot présente un rapport sur des questions intéressant la participation du personnel communal mobilisé à la caisse des retraites.

Conclusions adoptées.

M. Loustalot présente : 1° un rapport sur le compte financier des Bains-douches populaires, exercice 1915; 2° rapport sur les sépultures militaires.

Les conclusions de ces deux rapports sont approuvées.

Prise d'armes. — Rappelons qu'aujourd'hui jeudi, une remise solennelle des décorations, aura lieu à dix heures sur la place de Verdun (Haute Plante).

Des places seront réservées aux autorités civiles, aux officiers en retraite ou en convalescence et à leurs familles, aux militaires traitement dans les hôpitaux, aux sociétés des Vétérans, aux Anciens combattants de 1870-71 et aux enfants des écoles.

Etat civil. — Naissances : Louis-Jean Sulpice Darramon, fils de Jean-Marcel Darramon, instituteur, et Jeanne Marie-Louise Prat, à Pau; Paul Eugène Navarranne, fils de Alexis-Jean Navarranne, tailleur, et de Jeanne-Marie Chaix, à Pau.

Décès : Elisa Laitia Ogihvié, née à Bellay (Indes Orientales), 74 ans, Auguste-Joseph Claverie, soldat, né à Villelongue (Hautes-Pyrénées), 37 ans; Pierre Lacronts, cultivateur, né à Arbus, 85 ans.

Le gaia Christus. — La première de ce grand film artistique au Cinéma-Palace, a eu lieu mercredi. Depuis lundi, de nombreuses personnes se sont présentées au bureau de location, ce qui indique que les amateurs au beau front cette semaine admirer cette merveille que tout le monde doit voir. Vu l'importance du film, qui tiendra toute la soirée, on commencera très exactement à huit heures et demie. Musique spéciale adaptée à toutes les scènes.

Foot-ball association. — Sur le terrain de la Vaillante de Gelos, se rencontraient, dimanche 18 mars, les équipes premières de la Vaillante et de la Jeanne d'Arc et Béarn.

Dans la première mi-temps, la Vaillante domina franchement et marqua deux buts, dont un sur penalty, contre un du Béarn.

Dans la deuxième mi-temps, le Béarn prit le dessus et réussit à marquer un premier but et bientôt un second, grâce à une prolongation qui fut accordée.

La partie se termina par 3 buts à 2, en faveur du Béarn.

Arbitrage impartial.

Mercuriale du marché du lundi 19 mars. — Bœufs de boucherie, 1 30 le kilo; bœufs de travail 1 500 la paire, vaches de boucherie, 1 10 le kilo; vaches de travail, 880 la paire, vaches laitières 460 l'une; veaux de boucherie, 1 50 le kilo, veaux d'élève, 210 l'un; veaux très jeunes, 25 l'un; moutons gras, 1 40 le kilo, porcs gras, 2 45 le kilo; porc dépecé, parties maigres 3 60, parties grasses, 3 30.

Poules, 8 la paire; poulets, 8 25; œufs, 1 40 la douzaine; beurre, 4 50 et 6 20 le kilo; fromage 4 et 5 le kilo.

Pommes de terre, 17 l'hectolitre.

Bois rondin 20 le stère; bois fendu, 10; bois souche 14 le char, bois fagot, 0 90 l'un.

BAYONNE

Les morts pour la Patrie. — On apprend la mort au champ d'honneur de notre concitoyen le sergent Henri Vergès.

Pour les rapatriés. — Souscription (9e liste) : MM. A. Foltzer, 25 fr.; Etchevous, 50,c A. Delabarrère, 20; Mme L. Dreyfus-Nunès, 20; Anonyme 10, MM. Lœb et Weill, 25; H. L., 20, Gambade, 20; Fernande, 7; Gavel, 25; Pedro Urtasum 50, Mme la princesse de Faucigny-Lystrin, 100, Mme Dihins, 50; M. Laharragne, 100; M. Fossat 20, M. le commandant Camiade, 20, Anonyme, 5; M. Camille Molinié, 50.

Les souscriptions sont reçues au secrétariat de Bayonne.

Dernier marché. — Cours pratiqués : Froment taxé mais, 34, seigle, 27; orge, 28; avoine, taxée haricots, 95; pommes de terre, 25; foin, 13 50; paille 9.

Œufs 1 50 la douzine.

Bœuf, 1 50, le kilo sur pied; veau, 1 55; mouton, 1 50, porc, 2 45.

BIARRITZ

Générosité. — M. Chateauvert, consul de France à Bilbao, a remis au maire de Biarritz une somme de 100 francs, qui a été répartie entre l'Œuvre de secours aux rapatriés et l'Œuvre de secours aux familles nécessiteuses des combattants.

Hautes-Pyrénées

TARBES

Etat civil. — Naissances : Fernand-Jean Chanau, avenue Bertrand-Barère, 34; Alexandre-Eugène Louis-Fernand Sérein, avenue de la Gare.

Mariage : Raoul Duclos, cuisinier, et Angèle Goix, ouvrière à l'arsenal.

Décès : Jean Cazères, ouvrier à l'arsenal, 60 ans, rue de l'Arguerote; Manuela Sanz, 1 an, chemin de Traynès; François Labarthe, limonadier, 37 ans, rue Soucourion; Marie Minvielle, veuve Dubarty, 79 ans, rue de l'Arguerote; Marie-Augustine Bureu, épouse Carrère, 26 ans, rue Mesclin, 18.

Publications de mariage : Noël Maulamont, ajusteur, et Maria Junca, couturière; François Picot, boucher, et Delphine Saint-Ève, sans profession; André Prat caporal au 126e régiment d'infanterie, et Marie Cazeres, sans profession.

BORDEAUX

Citations

Le général commandant le corps de cavalerie cite à l'ordre du corps de cavalerie le sous-lieutenant JOHNSTON, Robert-Edwin-Harry, du 4e regiment de cuirassiers à pied :

« Jeune officier, doué des plus belles qualités de courage et d'entrain. Commandant, dans le coup de main du 14 février 1917, un peloton chargé de couvrir les nettoyeurs de tranchée, a poussé avec beaucoup d'énergie jusqu'à la deuxième ligne allemande, infligeant des pertes à l'ennemi et incendiant des abris, dont celui du commandant de compagnie. A ensuite couvert le retour du détachement avec le plus grand sang-froid, malgré un barrage d'artillerie et de mitrailleuses, en assurant le transport dans nos lignes de tous les hommes atteints. »

MEDAILLE MILITAIRE

Monoyer, René-Jean, soldat (réserve) au 11e régiment d'infanterie : Très bon soldat, courageux et dévoué a été très grièvement blessé le 15 octobre 1916 à son poste de combat.

La famille habite 76, rue du Château-d'Eau.

Dans les Eglises

POUR LE REFUGE ET ORPHELINAT DE NAZARETH

Un sermon sera donné le jeudi 22 mars à cinq heures un quart du soir, en l'église Notre-Dame.

Une quête y sera faite au profit de l'œuvre si intéressante du Refuge de Nazareth, par les Dames Patronnesses.

Les personnes qui ne pourraient y assister sont instamment priées de vouloir bien envoyer leur offrande aux dames quêteuses : Mmes Marc Maurel, Charles Teyssonneau, Joseph Aucoin, Louis Ballande.

Pour les Blessés

HOPITAL AUXILIAIRE 124

On nous prie d'annoncer qu'une séance artistique organisée par M. Francis Grangier, sera donnée au profit des blessés de l'hôpital, le dimanche 25 mars 1917, à 14 h. 30, Salle Saint-Fort, 53, rue Lachassaigne.

Au programme : « Rival pour rire », comédie en un acte de Grenet Bancourt; « Les Vivacités du capitaine Tic », comédie en trois actes de Labiche.

Cartes et locations, 53, rue Lachassaigne.

Comité Départemental de répartition du sucre

Les coupons et les bons spéciaux constatant les livraisons de sucre du mois de mars, devront être remis à partir du 2 avril, accompagnés d'un bordereau signé en double exemplaire mentionnant le nombre de coupons et le poids correspondant de sucre, ainsi que la demande de réapprovisionnement de la même quantité de sucre représentée par les coupons.

Les lots seront reçus pour Bordeaux et les communes limitrophes, dans les bureaux des trois raffineries Dedies Abribat, 130, rue Achard; Bertault 59, rue de Tivoli, ou rue du Moulin 9, Frugès 12, quai Sainte Croix.

Dans l'ordre suivant :

Les 2 et 3 avril, les commerçants dont le nom commence par les lettres A B C D E.

Les 4 et 5 avril ceux des lettres G H I J K L M N O;

Les 6 et 7 avril, ceux des lettres P Q R S T U V X Y Z.

Pour les autres communes du département : A la mairie de chaque commune, le maire ou son délégué vérifiera le contenu, rendra un des deux exemplaires du bordereau visé, avec les coupons et les bons, au Comité départemental à la préfecture.

SERVICE DE LA VACCINE

Une séance de vaccinations et revaccinations publiques et gratuites, aura lieu le jeudi 22 mars courant à l'Athénée, 53, rue des Trois Conils, de deux à quatre heures.

CONFERENCE DE M. LE PROFESSEUR SAUVAIRE-JOURDAN

Changement d'heure

La quatrième conférence de M. Sauvaire-Jourdan, professeur à la Faculté de Droit, sur la « Vitalité économique de la France avant et après la guerre », aura lieu jeudi prochain, 22 mars 1917, dans la grande salle de l'Association catholique des étudiants, 7, rue Canihac. Le sujet de cette quatrième et dernière conférence sera : « Nos Colonies. »

Par suite de la suppression de l'éclairage public à partir de 21 heures, la Conférence aura lieu à 17 h. 30, au lieu de 20 h. 45.

Appel à la charité

Depuis de nombreuses années, une fête de charité était donnée à l'hôpital Saint-André, le jour du dimanche des Rameaux, pour l'envoi aux eaux thermales et aux bains de mer des malades indigents traités dans les hôpitaux de Bordeaux.

Afin de continuer à procurer à ceux de ses malades qui en ont besoin, le bénéfice d'une cure thermale absolument nécessaire au rétablissement de leur santé, la commission administrative a pensé qu'elle pourrait remplacer le produit de la quête faite à l'hôpital Saint-André en adressant, comme les années précédentes un appel à la générosité des personnes charitables, et en sollicitant leur concours pour lui permettre de compléter le traitement suivi par les malades dans les hôpitaux.

Elle sera reconnaissante aux donateurs de leur participation bienfaisante à son œuvre si intéressante de solidarité sociale et de charité et elle leur en exprime à l'avance, en son nom et au nom des pauvres hospitalisés, ses sentiments de profonde gratitude.

Les offrandes pourront être adressées à M. Emile Maurel, vice-président honoraire de la commission des hospices, rue d'Orléans, 7, et à M. Girou, secrétaire en chef des hospices, cours d'Albret, 91.

On a volé...

Avec violences, un portefeuille renfermant 21 fr., au préjudice de M. Darrieux, facteur de pianos, 18, rue du Mirail, qui passait rue Saint-François, lundi soir et a été assailli et dévalisé.

— Huit lapins et deux poules, au préjudice de M. Rolland, concierge de la Faculté des sciences, cours Saint-Jean.

— Une bicyclette, lundi soir, vers sept heures, aux dépens de M. Cazin, mécanicien, demeurant à Cenon, qui l'avait laissée dans un corridor, cité Davin-de-Boismarin.

— Une balle de laine filée, ces jours derniers, dans un wagon dans les Docks. On l'a retrouvée éventrée avec un manquant de 20 kilos.

Petits faits-divers

Un marin se noie. — Un nommé Victor Magasio, trente-trois ans, de nationalité russe, marin à bord d'un navire amarré quai Louis-XVIII est sorti lundi soir, malgré la défense du capitaine. Rentrant ivre à onze heures du soir, il est tombé dans la Garonne et son corps n'a pu être retrouvé.

Cadavre identifié. — Le cadavre de l'homme trouvé mort rue Sainte-Catherine a été identifié. C'est celui de M. Jean Poychicot, soixante-huit ans, 44, rue Borda, surveillant de nuit au Louvre. Se sentant indisposé, il voulut rentrer chez lui, mais il devait succomber peu après. Un fils du défunt qui habite le Pont-de-la-Maye, a reconnu le corps.

Rafles ! — Au cours de deux rafles effectuées lundi, une trentaine d'individus ont été conduits aux commissariats. Sur ce nombre, plusieurs ont été relâchés, notamment Paul M., trente-huit ans, manœuvre pour vol de laine; Julien R..., cinquante-trois ans, et Valentin C..., vingt-un manœuvres, pour port d'armes prohibées; Juan P..., vingt-six ans, pour vol sur les quais et Raymondo M..., dix-neuf ans, journalier, trouvé porteur d'un couteau à cran d'arrêt.

Chambre de commerce de Bordeaux

La Chambre de commerce ayant été avisée que le service de l'habillement, à Bordeaux, aura à se pourvoir de quantités très importantes de cordes et ficelles d'emballage, informe les personnes qui désireraient prendre part à cette fourniture qu'elles pourront adresser leurs [illegible] sans intendance, à Bordeaux.

[illegible] a été informée par M. le directeur des douanes, à Bordeaux, de la réglementation que devront suivre les marchandises exportées de la Métropole par la voie de l'Angleterre à destination de la Nouvelle-Calédonie.

Ces indications seront données aux intéressés au secrétariat de la Chambre de commerce, à la Bourse.

— La Chambre a reçu de M. le directeur des douanes, à Bordeaux, une lettre :

« J'ai l'honneur de vous informer qu'à la suite d'une entente entre les administrations intéressées, il a été réglé que les eaux minérales étrangères exceptionnellement admises à l'importation en fûts, n'acquitteraient le droit intérieur de consommation établi par l'article 15 de la loi de finances du 30 décembre dernier, qu'au moment de leur sortie des établissements où aura lieu la mise en bouteilles.

» A cet effet, les eaux seront, après dédouanement, placées sous le lien d'acquits-à-caution D. 15 dont la décharge sera assurée par le service des contributions indirectes chargé de la surveillance de l'établissement destinataire. Ces acquits-à-caution devront indiquer explicitement le motif de leur création.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tribunal correctionnel

Présidence de M. Fourcaud
Audience du 20 mars

Tromperie sur la quantité de la marchandise. — Un crémier de la rue Sainte-Catherine vendait pour un quart des paquets de beurre pesant 120 et même 115 grammes. La vendeuse fut poursuivie mais il fut établi qu'elle avait agi d'après les ordres de son patron.

Celui-ci a été condamné à 100 fr. d'amende et l'employé à 25 fr. avec sursis.

État-Civil de Bordeaux

DECES du 20 mars 1917

Maria Rigabert, 24 ans, rue Capeyron, 10.
Veuve Fourcade, 76 ans rue du Palais Gallien, 61.
Veuve Perragu, 86 ans, rue Ségalier, 14.
Alexandrine Bonnel, 51 ans, rue Martignac, 5.
Marguerite Montero, 47 ans, rue Saint-Rémy, 67.
Veuve Dangiade, 74 ans, rue de Moscou, 39.
Veuve Crozat, 71 ans, place de la Bourse, 12.
Veuve Destaing, 73 ans, rue Carpenteyre, 45.
Pierre Blanc, 58 ans, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, 47.

REMERCIEMENTS ET MESSES

Mme X. Bleynie de Galaup et ses filles, Mme Bleynie, en religion Sœur Madeleine, de l'Ordre de Nevers; Mme Guillard, M. et Mme L. Guillard et leurs fils, le lieutenant A. Guillard, le colonel et Mme Porte et leur fils, M. et Mme David-Beaulieu et leur famille, M. F. Bleynie, Mme Béchade, les familles Ch. de Boissac, de Perceval, de Banizette, Carré, Bleynie, Deynaut, de Malet, de Meynot, d'Escures, Noyer, de Guippeville, de Verneilh-Puyrazeau, Lalman, Duchesne de Beaumanoir, Duhamel, d'Antin, Cazajeng, Dubruel, Lehman, de Verthamon, de Pichon-Longueville, de Vassal-Sineuil, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Xavier BLEYNIE DE GALAUP,
capitaine d'infanterie en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,

et les informent que toutes les messes qui seront dites le **jeudi 22 courant**, dans la basilique Saint-Seurin, seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

REMERCIEMENTS M. et Mme Louis Teisseire et leurs enfants, M. l'abbé D. Teisseire (au front), M. et Mme Edmond Teisseire et leurs filles, M. Jean D. de Saint-Marc, sergent (au front), Mme Jean D. de Saint-Marc et leurs enfants, M. Pascal Buhan et son fils, M. et Mme Eugène Buhan, leurs enfants et petits-enfants; les familles O. Teisseire (de Paris), Jouve (d'Agde), de Lagarrigue (de Toulouse), d'Erneville et Mme H. Jay, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Albert TEISSEIRE,
née Emilie BUHAN,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance. Les messes ont été dites dans la plus stricte intimité.

(Pomp. Funèb. Gén., 121, c. Alsace-Lorraine.)

BOURSE DE BORDEAUX

du 21 mars 1917.

3 % comptant nominatif, 61 60; — dito au porteur 61 60.
5 % comptant, au porteur, 87 90.
Tunisiennes 3 % comptant, 324.
Obligations de la Ville de Paris 1899-Métropolitain comptant, 237 50, — dito 1904 Métropolitain comptant, 304.
Obligations foncières 1883 comptant, 310.
Obligations communales 1891 comptant, 292; — dito 1899 comptant, 312.
Crédit lyonnais comptant, 1,190.
Economiques 3 % comptant, 326.
Lyon et Méditerranée (Paris à), actions de 500 francs comptant, 1,004.
Midi actions de 500 francs comptant, 915; — [illegible] 3 % anciennes comptant, [illegible]
Orléans 2 ½ % comptant, 307.
Transatlantique comptant, 216.
Suez, actions de 50 francs comptant, 4,875.
Egypte dette unifiée comptant, 89 50.
Italie 3 ½ % comptant, 65.
Portugal 3 %, 1re série comptant, 59 40.
Russes 3 % 1891 94 comptant, 59.
Ottomane 1901-1905 comptant, 178 50.
Nord de l'Espagne comptant, 422 50.
Saragosse, obligations 3 % 1re hypothèque, 357 75.
Prowodnik Droits, comptant, 300, 430.
Energie électrique du Sud-Ouest comptant, 480; — dito 6 % comptant, 497.

BOURSE DE PARIS

du 20 mars 1917

Perpétuel 3 %, 61 60, amortissable 3 ½, 89 25; 5 %, 88 20; non libéré 88 30, — Ouest-Etat, 391; Maroc 1914, 435; Tunisienne, 324; Afrique occidentale, 247; Indo-Chine 1913, 374; Algérie 3 %, 354; — Ville de Paris 1865, 520; 1871, 355; quarts, 97; 1875, 489 50; 1876, 487, 1892, 243 50, quarts, 66 50; 1894, 244 50; quarts, 65 50, 1898 quarts, 82; 1899, 287 50, quarts, 74; 1904, 304, cinquièmes, 63; 1905, 330, quarts, 78 50; 2 2/4, 1910, 273, demie, 139; 3 % 1910, 268, quarts, 66 75; 1912, 220, — Banque d'Algérie, 3,007; Paris, 1,005; Compagnie Algérienne, 1,220; — Foncières 1879, 450; 1883, 310; 1885, 317; cinquièmes, 66 75; 1895, 332; 1903, 351; 1909, 187; 1913, 369; Bons 1887, 58, 1888, 65; — Communales 1879, 420, cinquièmes, 90, 1880, 444; 1891, 292; 1892, 315; 1899, 313, 1906, 341; 1912, 184 50, — Crédit lyonnais, 1,199; Union Parisienne, 629.

Bone Guelma, 545, obligations, 328 50; — Est algérien, 539; obligations, 323; — Est, 774; obligations, 336, Nouvelles, 324 50; 2 1/2, 306; — Lyon, 1004; obligations, 364; fusion, 322; nouvelle, 325 50, — Midi, 915, obligations, 329 50; nouvelles, 331 75, — Nord, 1302; obligations, 328; nouvelles, 330; 2 1/2, 300; — Orléans, 1125; obligations, 356; nouvelles, 337 50, 2 1/2, 307; — Ouest, 709; obligations, 358; nouvelles, 316, 2 1/2, 325, — Ouest algérien, obligations, 325 50, — Sud France, 72; obligations, 291; — Dock Marseille, 450; — Transatlantique, 246, 3 %; — Messageries, 131; 3 1/2, 306; 5 %, 415, — Metro, 409 50; 3 1/2, 396; 4 %, 404; — Nord-Sud, 115; 4 %, 352; — Omnibus, 401; 4 %, 360 50; — Omnium lyonnais, 105; industrie, 135; — Tram français, 423; 4 %, 373; — Voitures, 241; Association minière, 223; Aguylas, 65 50; Boléo, 990; Jeumont, 210; Cuivre pyrite, 231 50, Métaux, 978; Penaroya, 1819; Sels gem, 302; Panama, 108 50; Suez, 4375; Pathé, 145; Gafsa, 805; Printemps, 336; Thomson, 669; — Say, 464; Distribution, 372; 3 3/4, 330; — Electricité Paris, 430; Téléphones, 405; — Argentin 1909, 492; 1911, 85 50; — Brésil 1889, 66; Bulgare 1902, 323; 1904, 330; 1907, 298; Chine 1895, 87 50; 1902, 445, 1903, 419 50; 1908, 411; 1911, 429 50; 1913, 438; — Congo, 65; Egypte unifiée, 89 50; Espagne extérieure, 102 50; Hellénique, 286; — Japon 1905, 85 45; 1907, 100; 1910, 83 80, 1913, 532; Maroc 1910, 473; — Portugais, 59 45; obligations tabacs, 480; — Russes consolidé, 68; 1901, 66 50, 1891, 59; 1906, 83; 1914, 84 50; Serbe 1902, 415, 1913, 67. — Suisse, 89 85, Banque Athènes, 65; Azowdon, 1375; Land Bank, 1327; Espagne, 267; Générale italienne, 563; Mexique, 320.

Ottomane 425; — Russo Asiatique, 785; privilégiée Petrograd, 445; Union de Moscou, 657; Foncier égyptien, 637; Franco-Canadien, 710; — Andalous, 439; obligations première, 346; — Central Pacific, 425; Chicago Milwaukee, 495 75; Congo Grands Lacs, 217 50, Lombardes obligations, 164; New-York Newhaven, 469; — Nord-Espagne, 422 50; première 423; — Pampelune, 387; Asturies, 413; Portugais 3 %, deuxième, 130; Salonique, 171; — Saragosse, 423; première 257 75; — Briansk ord., 435; Préférée, 416; — Makeyk, 219, Rio-Tinto, 1,755; Lagunas, 1,050, Laularo, 259; Azote, 509; Est Asiatique, 4 500; Provodnyk, 390, Tabacs Philippines, 790. Banque Suisse-Française, 695; — Câbles télégraphiques, 195; 3 ½, 326, — Energie Méditerranéenne 4 %, 381; 5 %, 464 50; — Gaz de Paris, 188. Courrières 2,400; Lens, 1,060.

Grand'Combe 2 345; Krivorog 1,250, Mines de la Loire, 396, Nikel, 1,395; Aciéries de France, 505 Chantiers de la Loire, 1,780; Chantiers de Saint-Nazaire, 1,517, Chantiers de la Méditerranée, 989 Châtillon Commentry, 2,400; Commentry Fourchambeuf, 1,725 Fives Lille, 750 Aciéries de la marine, 2,143, Creusot, 2,932; Ariège, 652; Tieflaïs du Havre, 300. Oural-Volga 275, Basse Loire 354, Chargeurs, 1,293; Havraise péninsulaire, 1,650; Air liquide, 390; Compteur, 1,430, Bergougnan, 1 286; Dobrayl, 765 Aci